



**PRÉFET
DE L'YONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



2020

Rapport d'activité des services de l'État dans l'Yonne

SOMMAIRE

3

Édito

4

L'État dans
l'Yonne

5

Faits
marquants
de l'année
2020

6

Assurer une
qualité de
service aux
usagers

7

Assurer votre
sécurité

12

Gérer la crise
ensemble

15

Relancer
l'économie

18

Accompagner
la transition
écologique

23

Favoriser la
cohésion
sociale

26

Notre action en
faveur du
monde agricole

29

Notre
action en
faveur des
collectivités
territoriales



Édito

L'année 2020 restera une année particulière à plus d'un titre.

La mobilisation de tous et en premier lieu celle des élus et des agents publics, a permis de faire face à la crise sanitaire que nous traversons depuis maintenant plus d'un an.

Malgré cette situation et la priorité donnée à la lutte contre la pandémie et de ses conséquences, les services de l'État ont maintenu une activité soutenue.

Je tiens à saluer particulièrement les services de l'État pour l'accompagnement des populations mais aussi les services publics.

Ce rapport reflète quelles ont été les orientations de l'action durant l'année écoulée notamment : gestion de la crise, relance de l'économie, qualité de service, transition écologique et cohésion sociale.

Les aides mises en place par le gouvernement à destination des entreprises et les subventions dont notre territoire bénéficie, qu'elles soient à destination des collectivités, du tissu économique ou agricole et des particuliers, permettent d'accélérer la relance.

Le département de l'Yonne est pleinement engagé dans la transformation du pays afin de relever les défis auxquels il doit faire face en particulier le changement climatique et la compétition économique dans laquelle nos entreprises sont engagées.

Le présent rapport illustre bien les grands axes de l'action de l'État dans le département au service de ses habitants.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Henri PRÉVOST

L'État dans l'Yonne

(au 1er septembre 2021)



Henri PREVOST
Préfet de l'Yonne



Mme Dominique YANI
Sous-préfète d'Auxerre
Secrétaire générale



Mme Marion AOUSTIN-ROTH
Directrice de cabinet



M. Rachid KACI
Sous-préfet de Sens



Mme Cécile RACKETTE
Sous-préfète d'Avallon



Mme Marie-Claude BORYCKI
Citoyenneté et légalité



Mme Carine COHEN
Secrétariat général commun



M. Sébastien GUENAND
Politiques publiques
interministérielles et
environnement



M. Raphaël JUGE
Directeur départemental de
la sécurité publique



M. CHRISTOPHE PLOURIN
Commandant du
groupement de gendarmerie



M. Jérôme COSTE
Services d'incendie et de
secours



M. Emmanuel VARLET
Délégué militaire
départemental



M. Didier ROUSSEL
Directeur départemental
des territoires



M. Yann de KERGUENEC
Agence régionale de
santé



Mme Isabelle d'AUBUISSON
Environnement,
aménagement et logement



Mme Alix BARBOUX
Emploi, travail, solidarités,
protection des populations
*jusqu'au 18 août 2021



M. Vincent AUBER
Éducation nationale



Mme Dominique GONTARD
Finances publiques



M. Georges GINER
Anciens combattants



M. Jean-François BRIAND
Architecture et patrimoine

Faits marquants de l'année 2020



30 janvier 2020
Visite de Mme Sophie CLUZEL, Secrétaire d'État auprès du 1er Ministre chargée des personnes handicapées



3 février 2020
Saint Vincent tournante à Bérú
Poste de contrôle



3 avril 2020
Visite de l'hôpital d'Auxerre dans le cadre de la lutte contre le coronavirus



23 juillet 2020
Visite de Mme Nadia HAI, Ministre déléguée chargée de la ville dans le cadre du lancement de l'opération "quartiers d'été 2020" au centre Formanoir à Armeau



27 août 2020
Inauguration de l'espace France Services de Sergines par les Ministres Jacqueline GOURAULT, Jean-Baptiste LEMOYNE, Cédric O et Joël GIRAUD



23 octobre 2020
Installation du comité local de cohésion territoriale de l'Yonne en présence d'Yves LE BRETON, directeur général de l'ANCT (agence nationale de cohésion des territoires) et de Jean-Baptiste LEMOYNE, Secrétaire d'État chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie



31 décembre 2020
Visite de la section sentinelle déployée dans le département

Un objectif : rendre un service de qualité à l'usager



Parce que la satisfaction des usagers est essentielle, la préfecture s'est engagée dans une démarche qualité afin d'améliorer le service rendu à l'usager.

Les services préfectoraux ont été récompensés de leurs efforts par l'obtention du label **Qual-e-pref** le **17 février 2020**.



Accueil des usagers à la préfecture de l'Yonne

SERVICES PUBLICS+ 

En préfecture :

78 % de satisfaction globale des usagers pour la délivrance des titres

97 % d'appels décrochés

Délai moyen de **5 à 6 jours** pour la délivrance des titres d'identité et des certificats d'immatriculation des véhicules

Le programme Action publique 2022 vise à accélérer la transformation du service public.

Ce programme vise notamment à assurer un meilleur service public pour les usagers.

Ainsi, l'amélioration de la qualité des services publics constitue l'une des priorités gouvernementales dans laquelle la préfecture de l'Yonne s'investit et communique ses résultats via le nouveau dispositif Services Publics + pour des services publics toujours plus proches, plus simples, plus efficaces.

Le niveau de qualité sera testé en 2021 au travers d'audits interne et externe.

Assurer votre sécurité



Sécurité routière et prévention

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Afin de poursuivre les efforts engagés en terme de sécurité routière, la préfecture de l'Yonne a engagé des actions de prévention :

Baisse de près d'un tiers du nombre de victimes sur les routes de l'Yonne (en partie liée à la situation sanitaire)

- **27,1 %** d'accidents corporels - **29,3 %** d'accidents mortels - **32,1 %** de blessés par rapport à 2019



24 juin 2020
opération sécurité routière au
Centre Leclerc d'Auxerre

- annonces et médiatisation de certains contrôles routiers - renforcement de la prévention en communiquant sur plusieurs actions coordonnées de contrôles routiers
- résultats des contrôles routiers chaque mercredi sur les réseaux sociaux
- cinéma de plein air - campagne de communication visuelle

- 10 silhouettes noires ont été exposées dans les bâtiments des principaux services de l'État du département, à l'entrée des marchés et des hypermarchés
- réalisation d'un film local de prévention qui sera diffusé en début d'année 2021
- 47 actions de sensibilisation organisées en 2020



Action sécurité routière à l'AJA

Contre les violences faites aux femmes



Mme Cécile RACKETTE
Sous-préfète d'Avallon, Sous-préfète référente

"A notre époque, les violences faites aux femmes restent un fléau, malgré des lois leur garantissant pourtant égalité et protection.

La lutte contre les violences faites aux femmes est l'affaire de tous, pour prévenir et détecter ces situations, faire prendre conscience de ce qui n'est pas acceptable, et accompagner les victimes dans leurs démarches.

Avec le Grenelle, à l'automne 2019, le gouvernement a impulsé une très forte dynamique qui s'est déclinée dans l'Yonne : tous les services de l'État sont pleinement mobilisés, comme tous les acteurs de la société civile qui ont été associés, afin d'optimiser et adapter les dispositifs au contexte départemental, pour apporter des solutions concrètes de terrain (cellule de prise en charge opérationnelle présidée par la Sous-préfète référente, conventions avec le secteur hospitalier, développement des places d'hébergement, dispositifs spécifiques pendant la crise sanitaire dans les centres commerciaux et pharmacies....).

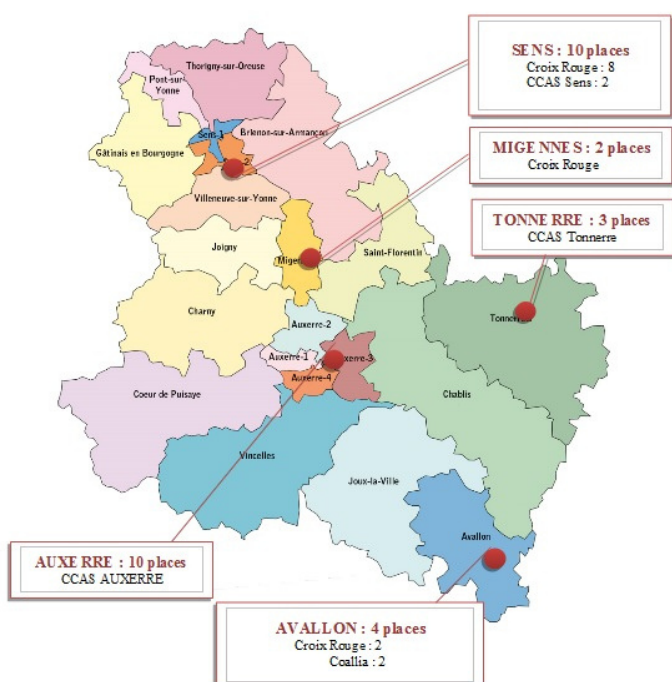
Se taire, c'est participer : agissons tous pour cette grande cause nationale."

Les actions engagées en 2020 :

- des logements complémentaires mobilisables par **15** mairies de l'Yonne
- création d'un poste d'intervenant social au commissariat d'Auxerre
- création de **12** nouvelles places d'hébergement d'urgence portant leur nombre à **29** (cf carte ci-dessous)

Création de 12 nouvelles places portant à 29 le nombre de places d'hébergement d'urgence dédiées aux femmes victimes de violences

Saisine en urgence 7j/7
téléphoner au **115**



25 novembre 2020
Stand sur le thème des violences faites aux femmes au centre Leclerc d'Auxerre

- signature d'une convention pour l'accueil médico-légal et la prise de plaintes des victimes de violence signée avec SOS médecin le 01/12/2020
- **292** situations examinées dans le cadre de la cellule opérationnelle de prise en charge des femmes victimes de violence
- création de **3** points d'écoute dans les centres commerciaux Leclerc à Saint-Denis-les-Sens, Migennes et Auxerre
- vigilance particulière pendant la période de confinement : relais des numéros d'urgence et d'écoute (**3919**) sur les tickets de caisse des hyper et supermarchés (et des magasins plus modestes)

Accentuer la lutte contre la délinquance



Mme Marion Aoustin-Roth
Sous-Préfète,
Directrice de cabinet

Comment luttons-nous dans l'Yonne contre la délinquance ?

"Pour cette politique prioritaire dans le département, nous agissons sur deux champs : la prévention de la délinquance et la lutte contre la délinquance.

En matière de prévention de la délinquance, nous mobilisons de nombreux partenaires institutionnels et associatifs autour du fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR). Ce réseau agit au plus près des publics susceptibles de basculer dans la délinquance en leur proposant des actions de sensibilisation et des parcours d'évitement de la délinquance (lutte contre le décrochage scolaire, prise en charge des addictions....).

De manière complémentaire, les forces de sécurité intérieure (FSI) luttent contre la délinquance en réprimant les comportements infractionnels.

La lutte contre la délinquance recouvre un champ très vaste de politiques publiques. Demeurent des priorités d'actions pour l'Etat local, la lutte contre l'insécurité routière qui conduit les forces de l'ordre à réprimer les comportements incivils sur les routes, la lutte contre les stupéfiants qui a vu son arsenal législatif renforcé par la création des amendes forfaitaires délictuelles qui sanctionnent les consommateurs de produits stupéfiants. La lutte contre les violences conjugales et intra-familiales constitue également une politique publique prioritaire, en atteste la création en 2020 de 12 nouvelles places portant à 29 le nombre de places d'hébergement d'urgence dédiées aux femmes victimes de violence. Enfin, la lutte contre la radicalisation violente ou le séparatisme mobilisent pleinement les services de sécurité dans un contexte où l'état de la menace reste soutenu et le besoin de protection prégnant.

Comment illustrer l'action de l'État en la matière ?

Sur la prévention de la délinquance juvénile, l'Etat agit en accompagnant la montée en puissance des dispositifs civiques et professionnels (service national universel, cadets de la République...) et en renforçant la lutte contre le décrochage scolaire : création des cités éducatives, soutien des colonies apprenantes.

Sur la protection des personnes vulnérables, l'Etat intervient via la création de postes d'intervenant social en commissariat et gendarmerie mais aussi par l'intensification des dispositifs d'urgence et d'alerte (téléphone grave danger, bracelet anti-approchement).

La population est mieux associée à la prévention de la délinquance. L'Etat se mobilise en étendant et dynamisant le dispositif de participation citoyenne : 212 protocoles signés au 31/12/2020 depuis la mise en oeuvre de ce dispositif et la création de groupes de partenariat opérationnel orientés sur la résolution des problèmes de sécurité du quotidien.

Les infractions en baisse en 2020 :

- **11,58 %** d'atteintes aux biens
dont **144** cambriolages et 94 vols de voitures de moins
- **6,64 %** d'infractions à la législation sur les stupéfiants

Nos actions de sécurité du quotidien :

- renforcement de la présence des policiers et des gendarmes sur la voie publique
- densification des partenariats locaux
- développement des partenariats avec les élus et la population
- développement du contact avec la population
- amélioration de la qualité d'accueil et de la prise en charge des victimes
- déploiement des questionnaires à l'attention des élus locaux et de la population
- tenue de groupes de partenariat opérationnel pour la résolution de problèmes de sécurité du quotidien dans certaines communes ou quartiers



18 mars 2020
Contrôle de police

Nos actions de prévention contre la délinquance

Le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, ce sont **29** projets financés pour un montant total **182 440 €** de subventions

La préfecture s'appuie sur les différents dispositifs de prévention à sa disposition, permettant de lutter efficacement contre les faits de délinquance.

Grâce aux dispositifs de prévention, les infractions ont diminué en 2020 de 0,98%

- police de sécurité du quotidien
- déploiement du dispositif de prévention citoyenne
- vidéo-protection
- prévention de la radicalisation, lutte contre l'islamisme et le repli communautaire

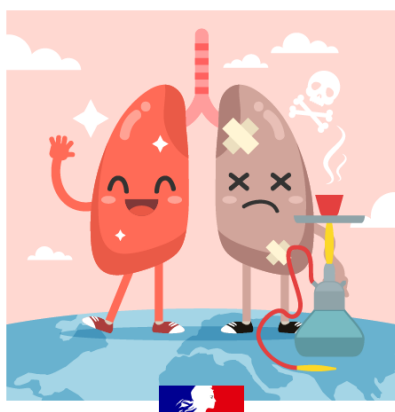


La vidéoprotection constitue un outil prépondérant dans la lutte contre la délinquance :

49 communes dotées de ce dispositif

172 autorisations délivrées en 2020 par la commission départementale de vidéoprotection

Instaurée pour la 1^{ère} fois en 2006, la démarche de **participation citoyenne** consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et de les associer à la protection de leur environnement. Dans l'Yonne, **212 protocoles ont été signés** depuis leur mise en place.

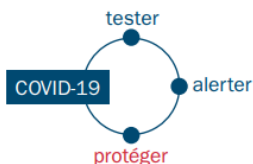


7 septembre 2020
Signature du protocole de participation citoyenne à Annéot

4 projets financés grâce à la dotation de **26 000 €** versée par la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (MIDELCA)

Gérer la crise sanitaire ensemble





Gérer la crise sanitaire ensemble

Le 25 février 2020, date du premier cas avéré de Covid 19 dans l'Yonne, marque le début d'une mobilisation sans précédent de l'ARS (agence régionale de santé), des services de l'Etat et de l'ensemble du système de santé dans la réponse à une crise sanitaire hors norme.

Le Sous-préfet de Sens a été chargé du suivi de la situation sanitaire dans les écoles du département, en lien avec la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP), la direction académique des services de l'éducation nationale (DASEN), le Conseil départemental et les associations d'élus.

Pendant cette crise, le centre opérationnel départemental a été activé au début de la crise puis utilisé pendant 3 semaines dans le cadre de la cellule territoriale d'appui à l'isolement.

Tout au long de cette année de gestion de crise, la délégation départementale de l'ARS a impulsé et déployé avec ses partenaires les dispositifs permettant de faire face à l'évolution de la situation épidémique :

- centres de consultation COVID
- plateforme téléphonique de réponse aux usagers
- allocation d'équipements de protection individuelle
- renfort des équipes soignantes
- système de téléconsultation pour la médecine de ville
- soutien rapproché des Ehpad, contact tracing, dépistage massif, accompagnement des laboratoires...



Chiffres clés dans l'Yonne au 31 décembre 2020 :

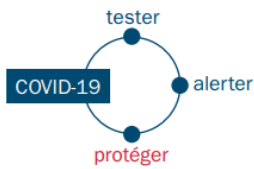
- **180 676** tests réalisés depuis le début de l'épidémie (8% de tests positifs)
- **542** situations de cas regroupés traitées par la cellule investigation 89
- **1 052** patients retournés à domicile suite à hospitalisation
- Près de **6 000** appels téléphoniques reçus et **11 000** courriels traités par les services du cabinet
- **150** arrêtés préfectoraux signés
- Plus de **947 000 €** versés aux collectivités pour l'achat de masques à destination de la population



15 décembre 2020
Mise en place de la stratégie vaccinale

L'année 2020, marquée par deux vagues épidémiques, s'est achevée sur le lancement de la campagne vaccinale et la diffusion d'une campagne de mobilisation citoyenne pour la promotion des gestes barrières.





Une attention particulière portée aux plus fragiles

La crise sanitaire, ayant particulièrement impacté les populations précaires et économiquement fragiles, a justifié la prolongation de la trêve hivernale. Les services de l'Etat et les nombreux partenaires se sont fortement mobilisés afin de les protéger au mieux du virus et de ses conséquences.

243 350

masques de protection
mis à la disposition des
associations

129 010 €

de chèques services
distribués pour acheter des
denrées alimentaires

107

places d'accueil
à destination des
personnes précaires

+

une quarantaine de chambres
réservées par la Croix Rouge

249 807 €

de subventions pour
le secteur alimentaire
(5.5 fois plus qu'en 2019)

246 713 €

de subventions supplémentaires
pour les structures
d'hébergement



Mme Alix BARBOUX
Directrice départementale
de l'emploi, du travail, des
solidarités et de la
protection des populations

Quelle a été l'action de votre service durant la crise sanitaire en 2020 ?

"La lutte contre la précarité alimentaire a été un enjeu capital : de nombreuses personnes, des jeunes, des personnes âgées démunies, des personnes au chômage technique, des familles ont traversé une période d'extrême précarité du fait de la fermeture d'un certain nombre de services auxquels ils avaient accès notamment et de la perte de revenus.

Grace à une mobilisation sans précédent des bénévoles des associations humanitaires, des solutions ont été déployées sur le terrain pour assurer la distribution d'aides alimentaires grâce à des chèques services et des subventions apportés à ces relais."

Comment avez vous géré l'obligation de confinement avec les personnes sans domicile ou vivant en résidence sociale ?

"La mise à l'abri des personnes précaires a été notre mot d'ordre : les remises à la rue ont été proscrites dès le début de la crise sanitaire, il a été fait recours aux nuitées hôtelières.

Dans le cadre de la stratégie "Tester-Alerter-Protéger", tout a été fait pour isoler les personnes dès l'apparition des premiers symptômes en proposant systématiquement un soutien matériel, social et psychologique."

Et la distribution des masques ?

"Cet aspect a constitué un axe important également. En 2020, plus de 243 000 masques ont été distribués aux acteurs de l'hébergement, aux associations caritatives d'aide alimentaire, au CCAS (centre communal d'action sociale) et aux mandataires judiciaires à la protection des majeurs."

Faits marquants :

- Nomination d'un référent pour chaque structure d'accompagnement au sein de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP)
- Accompagnement des structures d'hébergement dans la déclinaison des directives sanitaires
- Mise en place d'un centre d'hébergement spécialisé sur la commune de Charbuy
- Ouverture de deux centres d'isolement à Vermenton et Chevillon



Centre d'hébergement spécialisé de Charbuy



Relancer l'économie



France Relance dans l'Yonne

Présenté le 3 septembre 2020 par le Premier Ministre, le plan France Relance a pour objectif de soutenir la relance de l'activité et d'accélérer la refondation économique, sociale et environnementale de notre pays.

Le préfet de l'Yonne a mis en place un dispositif de gouvernance et de communication afin d'optimiser les retombées de ce plan au bénéfice du territoire et de ses habitants.

- La conférence départementale de relance autour des grands élus, des présidents d'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) et des acteurs économiques du département. En 2020, deux conférences ont été organisées
- Une cellule de veille économique destinée à suivre la santé du tissu économique du pays réunie deux fois par mois
- 11 groupes de travail animés par les services de l'État afin d'identifier les porteurs de projets du territoire et les accompagner vers les dispositifs France Relance
- Une information régulière du plan de relance assurée par communiqués de presse et messages sur les réseaux sociaux. Une infolettre bimensuelle "lettre de la relance dans l'Yonne" est également rédigée et adressée à l'ensemble des acteurs institutionnels du territoire. Trois numéros publiés en 2020



Fac-similé de la lettre de la relance



14 décembre 2020
Les référents France Relance dans le département

France Relance dans l'Yonne

Au 31/12/2020 : **441 M€** d'aides d'urgence et de soutien à l'économie à destination des entreprises

Dans le détail :

- 64 M€ ont financé l'activité partielle au bénéfice de 4 983 entreprises
- plus de 39 M€ versés à 7 016 entreprises au titre du fonds de solidarité
- 2 761 entreprises ont bénéficié des prêts garantis par l'État pour un montant total de plus de 338 M€

Le plan de relance en 2020, c'est également :

- **3** entreprises industrielles soutenues pour un montant d'aides de près de 2,2 M€ et un montant total d'investissement de 7,3 M€
- **7 M€** supplémentaires de crédits relance au bénéfice des collectivités territoriales ayant permis de financer 27 projets
- "MaPrimeRénov" : **4,5 M€** de subventions versées à des particuliers pour la rénovation énergétique de 1 041 logements et un montant de travaux de plus de 12,6 M€



10 octobre 2020
Visite du Préfet de l'Yonne sur le site de l'entreprise SAS BOUDIN, lauréate du fonds de modernisation automobile du plan de relance avec une subvention reçue de 1,23 M€

An advertisement for the '1jeune1solution' initiative. It features a blue background with the 'FRANCE RELANCE' logo at the top left. Below the logo, the text reads 'Emploi, formation, volontariat...' followed by 'À chacun sa solution.' in large white letters. At the bottom, there is a white box with the website '1jeune1solution.gouv.fr'. To the right of the text are six portraits of diverse young people arranged in a 2x3 grid, each against a different colored background.

Focus sur le plan #1jeune1solution

- **92** parcours emploi compétences jeunes et **9** "contrats initiative emploi" jeunes signés
- **43** demandes d'emplois francs acceptées
- **364** jeunes entrés dans le dispositif Garantie Jeunes
- **1 559** jeunes entrés en PACEA (parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie)
- **927** aides à l'embauche des jeunes versées
- **733** contrats d'apprentissage ont bénéficié de l'aide exceptionnelle
- **11** chèques export et chèques VIE (volontariat international en entreprise) distribués

Accompagner la transition écologique et territoriale



Accompagner la transition écologique

Soucieux de permettre au territoire de poursuivre son développement et de bénéficier d'une source d'énergie plus responsable, l'État accompagne le développement des énergies renouvelables, qu'il s'agisse d'éoliennes ou de projets photovoltaïques.

Les services de l'Etat restent néanmoins attentifs à la qualité des projets déposés, afin de garantir la biodiversité et les paysages de l'Yonne.

En 2020 :

203

éoliennes
autorisées

137

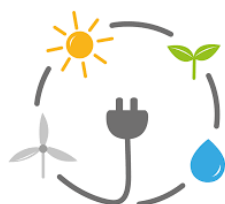
éoliennes en
fonctionnement

Une production d'électricité cumulée de

295 MW



Parc éolien de Chitry/Quenne



Parc photovoltaïque de Massangis



Le photovoltaïque en chiffres

- 4 projets accordés (Nitry et Tonnerre accordés en 2020) pour une surface de 27,8 ha et une puissance de 22,92 MW
- 2 projets d'ores et déjà en fonctionnement pour une puissance de 66 MW

La méthanisation

En 2020, 14 unités de méthanisation sont en fonctionnement dans l'Yonne. Ces sites permettent de produire environ 4 MW d'énergie. Il s'agit essentiellement de méthaniseurs agricoles de petite capacité liés à des exploitations d'élevage et céréalières.



Méthanisation - GAEC de Montpuitois à Ouanne



France Relance accompagne également les icaunais dans le verdissement de leur véhicule automobile avec près de **900 primes** à la conversion et bonus écologique accordés en 2020.



ROULONS PLUS PROPRE
Le plan climat en action

Accompagner la transition écologique

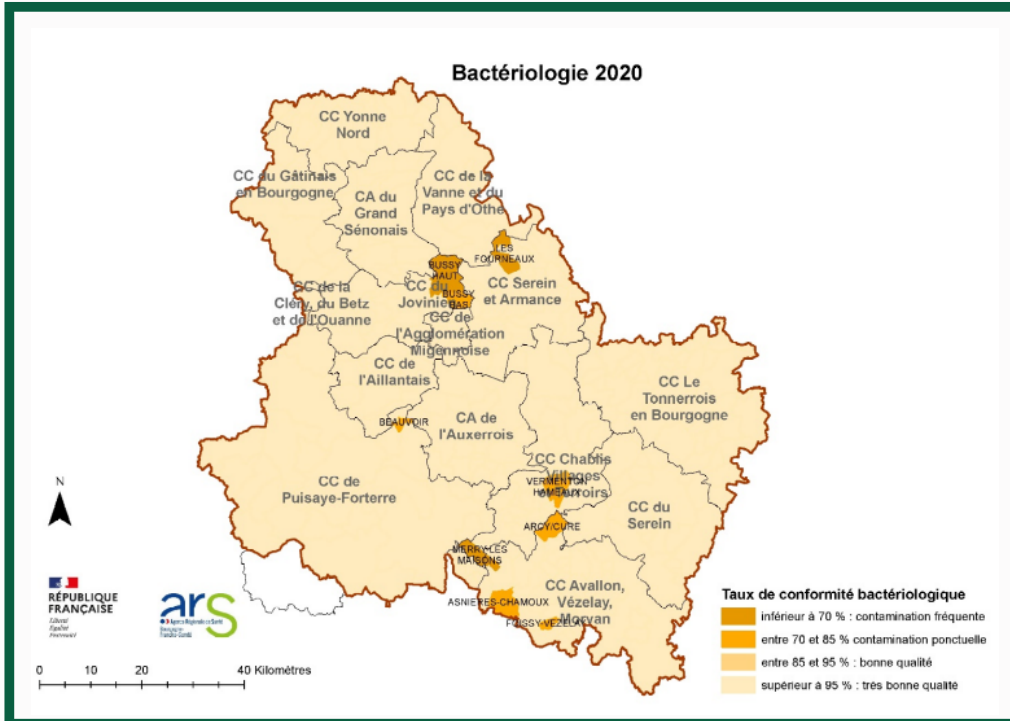
Les services de l'Etat dans l'Yonne agissent pour une gestion durable et raisonnée de la ressource en eau, avec les enjeux majeurs du département tels que la mise aux normes des dispositifs d'assainissement, la protection des milieux aquatiques ou la restauration de la qualité de la ressource.



journée mondiale de l'eau

97% de la population de l'Yonne alimentée par une eau de très bonne qualité microbiologique

99% de la population a consommé une eau dont la teneur moyenne en nitrates respecte la norme de qualité de 50 mg/l



674 opérations de contrôle réalisées en 2020 par les services de police de l'environnement de la DDT (direction départementale des territoires)

3,5% de la population du département impactés par des travaux de mise en conformité réalisés sur les réseaux, dont des travaux d'interconnexion à Rosoy, Paron, Beaudemont (Villeneuve-sur-Yonne) et Lucy-sur-Yonne, la mise en service d'une usine de traitement des nitrates et des pesticides à Briennon-sur-Armançon ou bien encore d'une usine de traitement des pesticides à Villeneuve-la-Guyard.



Usine de traitement de la turbidité et des pesticides des eaux de Bussy-en-Othe mise en service en 2020

5 inspections de captages d'alimentation en eau potable, ouvrages de production et réservoirs réalisées en moyenne par an

Fin 2020, 96% des 279 captages sont protégés par des périmètres de protection. 12 captages nécessitent l'instauration d'une déclaration d'utilité publique et 26 la révision de leur périmètre de protection.



inspection d'un réservoir

Accompagner la transition écologique

Parce qu'elles sont un vecteur essentiel de développement du tourisme local, l'Etat attache une attention particulière aux mobilités douces et notamment à l'utilisation du vélo dans des conditions de sécurité optimales.

388 km d'aménagements cyclables sécurisés à fin 2020, soit une augmentation de près de **27 %** en trois ans



Avant
Véloroute à Joigny



Après

L'État s'engage aux cotés des collectivités territoriales en finançant leurs projets d'aménagement de pistes cyclables sur le territoire.



Légende
— Existant
— Projets ayant fait l'objet d'une demande de subvention
— Projets à l'étude
— Lignes de chemin de fer désaffectées
— Cours d'eau principaux



Au titre du plan de relance, l'Etat a financé 2 projets en 2020 :

- La véloroute le long de l'Yonne entre Courlon-sur-Yonne et Migennes (1ère tranche entre Villevalliers et Joigny) pour un montant de **910 000 €**
- L'aménagement du 1er tronçon de la voie douce entre le canal de Briare et Moutiers-en-Puisaye pour un montant de **225 000 €**



FINANCEMENT DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

**Incroyable
mais vert !**



Accompagner la transition écologique

La sécurité environnementale est une priorité de l'action de l'Etat dans l'Yonne.

A ce titre, la prévention des risques, qu'ils soient naturels ou industriels, incombent aux services de l'Etat.

- 98 % des plans communaux de sauvegarde réalisés par les collectivités
- 5 exercices grandeur nature réalisés sous la coordination de la préfecture
- 2 plans départementaux mis à jour



14 septembre 2020
Centre opérationnel départemental - exercice cadre

Focus sur...

l'exercice Épizootie majeure du 28 janvier 2020 (plan ORSEC (organisation de la réponse de sécurité civile))

L'exercice, avec activation du centre opérationnel départemental, se basait sur une suspicion d'un foyer de peste porcine dans un élevage.

Le scénario a permis de simuler l'ensemble des phases du plan ainsi que la mise en place des mesures visant à limiter la propagation de la maladie.

Au titre de la prévention des risques industriels, les services de l'Etat instruisent les demandes d'autorisation d'exploiter des industriels et effectuent les contrôles de terrain des installations concernées, appelées installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).



Juillet 2020
Contrôle de la comptabilité des produits stockés sur un site chimique



Juin 2020
contrôle de l'état des cuvettes de rétention sur un site SEVESO bas

138 contrôles réalisés par l'inspection des installations classées (DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement)) en 2020 dont **1/3** de contrôles inopinés



Favoriser la cohésion sociale



Rendre possible l'insertion professionnelle dans l'Yonne

C'est au travers de la **stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté** que l'Etat agit en faveur de nos concitoyens les plus fragiles et les plus vulnérables.

Les services de l'Etat sont particulièrement mobilisés dans l'accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi.



En 2020, cela s'est traduit par :

- **1 288** personnes recrutées dont **291** bénéficiaires des minima sociaux
- **190** sorties en emploi durable dont **92** CDI (contrat à durée indéterminée), **87** CDD (contrat à durée déterminée) de 6 mois et plus et **11** créations d'entreprise
- **101** sorties en emploi de transition
- **98** sorties positives dont 61 formations qualifiantes débutées ou poursuivies

Plus de **5M€** conventionnés par l'Etat au titre de l'aide au poste.

En 2020, **21 structures** ont été conventionnées par l'Etat au titre de l'insertion par l'activité économique :

- 11 ateliers chantiers d'insertion
- 6 associations intermédiaires
- 1 entreprise d'insertion
- 3 entreprises de travail temporaire

Dans des secteurs d'activité variés : repassage, mobilité, entretien des espaces, maraîchage, propreté, tri, industrie, fabrication de jouets en bois...



Afin de soutenir ces structures durant la crise plus de **710 000 €** leur ont été alloués par l'Etat au titre du Fonds de Développement de l'Inclusion.

Par ailleurs, le recours à l'activité partielle a été autorisé à certaines de ces structures pour compenser leur baisse d'activité.

L'accent mis sur le soutien aux quartiers "politique de la ville"

La crise sanitaire a mis en exergue la nécessité d'accompagner les jeunes, les familles et les habitants, notamment au sein des quartiers politique de la ville déjà fragilisés. Afin de répondre aux besoins identifiés en termes de renforcement scolaire, de fracture numérique, de développement social ou de freins économiques, l'Etat a mis en place d'importantes mesures de soutien aux associations et acteurs de terrain.

L'Etat a soutenu les quartiers politique de la ville au travers de différents dispositifs qui ont notamment permis de soutenir **55** actions sur le département, dans une logique de renforcement du lien social et d'accès à de nouvelles opportunités.

Les dispositifs de l'Etat dans le détail :

57 687 € au titre du dispositif Quartiers d'été

28 540 € au titre du dispositif Quartiers d'automne

64 146 € au titre du plan d'urgence Quartiers solidaires

L'Etat intervient également en faveur de la continuité éducative avec l'achat de matériel informatique, les colos apprenantes ou les aides exceptionnelles aux accueils de loisirs.

Une attention particulière est portée aux jeunes issus des quartiers politique de la ville et des zones rurales en difficulté.

1,02 M€

à destination des quartiers prioritaires icaunais

(un tiers de plus que la somme initialement allouée)



23 juillet 2020
Visite de Mme Nadia HAI, ministre déléguée chargée de la ville au centre équestre Formanoir à Armeau

La continuité éducative en chiffres :

500 enfants bénéficiaires des colos apprenantes (dispositif financé à hauteur de 218 000 €)

Près de 130 000 € d'aides au bénéfice de 31 accueils loisirs

5 adultes relais recrutés et financés à hauteur de 20 000 € par poste

Notre action en faveur du monde agricole



Le soutien à la filière agricole

Parce que l'Yonne est un département majoritairement rural, l'Etat soutient activement les agriculteurs icaunais dans leurs différentes démarches, en valorisant leurs projets par l'investissement et en les assistant en cas de crise.

En 2020, l'Etat a versé **128 M€** aux exploitations icaunaises dont **90 M€** d'aides au titre de la politique agricole commune (PAC), dont la France est l'un des principaux bénéficiaires.

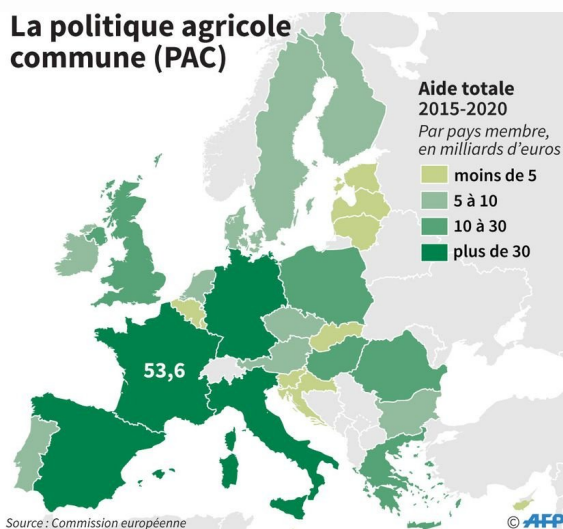
Dans le détail... des 128 M€

46 installations aidées pour un montant de **1,74M€**

141 dossiers d'investissement financés en 2020 pour un montant de **2,5 M€**

23,5 M€ de solde d'aides PAC versés au titre de l'année 2019

La politique agricole commune (PAC)



Dès son arrivée dans le département et avant le début de la crise sanitaire, le préfet Henri PREVOST a souhaité marquer son soutien et son attachement au monde agricole et viticole en allant à la rencontre des exploitants et en participant aux festivités locales.



24 janvier 2020
Visite d'une exploitation agricole à Hery



3 février 2020
Saint Vincent tournante du Chablisien à Bêru

Le soutien à la filière agricole

Malgré la crise sanitaire, les services de l'Etat ont poursuivi leur accompagnement quotidien des exploitants agricoles.

En 2020, plus de 11 000 dossiers ont été instruits par les services de la DDT au bénéfice du monde agricole.

Dans le détail...

7 232 dossiers PAC instruits ainsi que des centaines de dossiers hors PAC

3 060 dossiers PAC "surfaces" télédéclarés

772 dossiers "aides animales" télédéclarés

425 agriculteurs accompagnés par téléphone pour leur télédéclaration

22 100 mails d'information



Mai 2020
Visite du préfet de l'Yonne à la cave coopérative La Chablissienne

Durant la crise et sous l'impulsion du préfet de l'Yonne, les services de l'Etat ont valorisé au mieux les différentes initiatives des acteurs locaux.



Avril 2020
Visite du préfet de l'Yonne au drive fermier d'Auxerre

Vigilance sécheresse



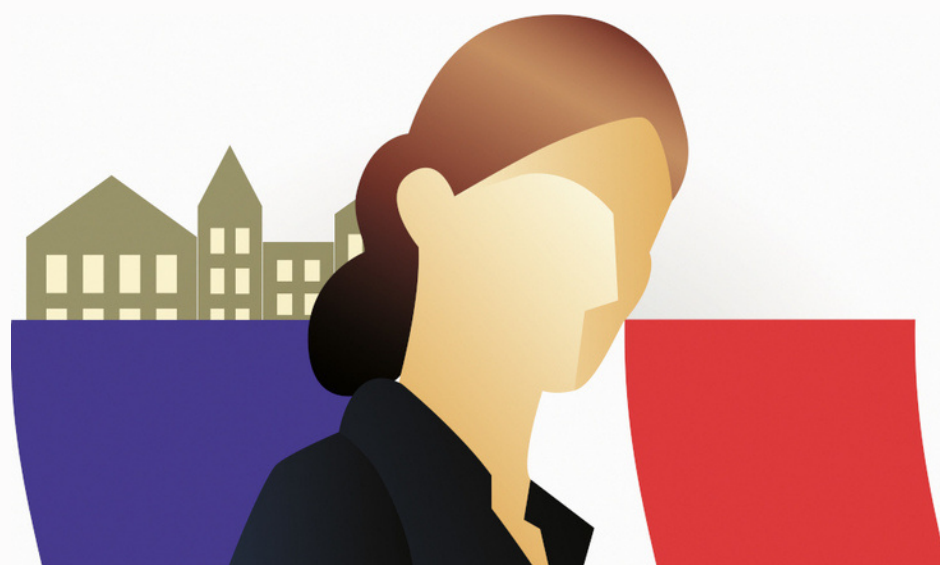
En 2020, en conséquence de la sécheresse estivale, **146** dossiers calamités agricoles - fourrages instruits et payés pour un montant de **831 000 €**



Dans le cadre de France relance, 2 demi-journées d'incitation aux démarches de stratégies alimentaires, ayant pour thèmes l'accessibilité à l'alimentation pour tous et l'agritourisme, ont été organisées par les acteurs du territoire.

En 2020, 5 appels à projets relatifs à l'agriculture et la forêt ont été ouverts au titre du plan de relance.

Notre action en faveur des collectivités territoriales



Agir pour le développement de nos territoires

L'Etat soutient le fonctionnement des collectivités territoriales de l'Yonne et investit massivement afin de permettre la concrétisation de leurs projets, nécessaires au dynamisme des territoires et pour leur garantir un même niveau d'équipement, qu'ils soient urbains ou ruraux.

En 2020, près de **128 M€** ont été consacrés aux collectivités icaunaises.

Les services de l'Etat ont également un rôle essentiel de conseil auprès des élus du territoire.

Dans le détail...

86,5 M€ au titre de la dotation globale de fonctionnement (DGF)

16,8 M€ au titre du fonds de compensation sur la TVA (FCTVA)

12,5 M€ au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

6,9 M€ au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) "plan de relance"

3,1 M€ au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)

990 000 € au titre de la dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID)

942 000 € au titre de la dotation politique de la ville (DPV)

102 000 € au titre du FNADT (fonds national d'aménagement et de développement du territoire)

294 projets structurants des collectivités locales financés par l'Etat en 2020 pour un montant total de **22,5 M€**



Désamiantage du groupe scolaire A. BRIAND à Sens



Rénovation de la tour de l'horloge à Auxerre



Maison de l'enfance et du citoyen à Joigny



En 2020, **13** communes ont été labellisées "Petites villes de demain"

le 23 octobre 2020 a été installée le comité local de cohésion territoriale

AGENCE NATIONALE DE LA COHESION DES TERRITOIRES



Le plan France Relance permet aussi de préserver et valoriser notre patrimoine. En 2020, près de **3,1 M€** ont été consacrés à la restauration de la Cathédrale Saint-Etienne de Sens et du Château de Maulnes.

Agir pour le développement de nos territoires

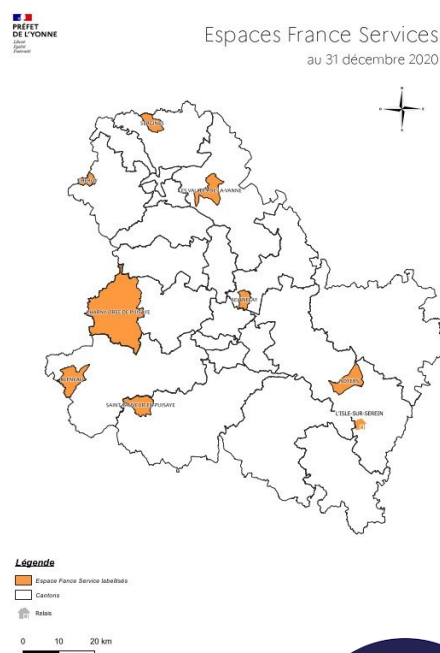
Dans l'Yonne, département à dominante rurale, l'Etat oeuvre en faveur d'un développement juste et équilibré du territoire.

Deux dispositifs représentent à eux seuls l'action des services de l'Etat au bénéfice des yonnais : le développement des espaces France Services et l'accès aux outils du numérique pour tous.

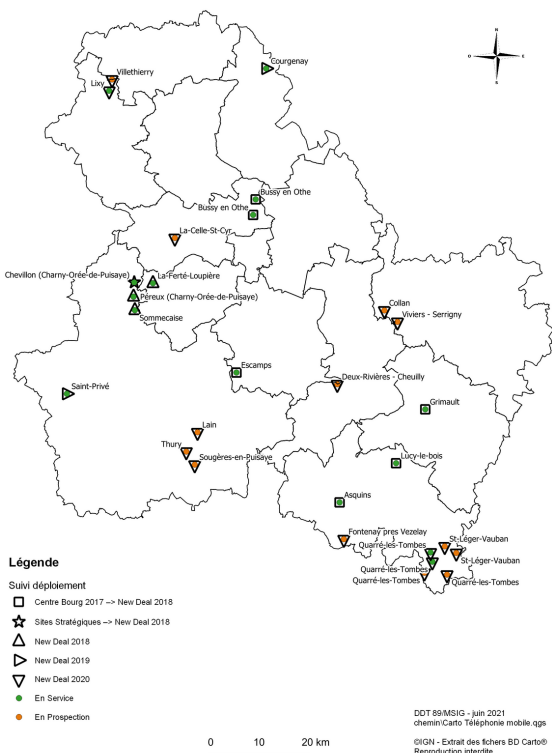
Dans la continuité des Maisons de services au public, l'Etat a créé en 2019 le label France Services dans l'optique de garantir un égal accès aux services publics pour tous.

Son ambition est de mettre à disposition des usagers, sur un même site, une offre de services regroupant 9 opérateurs nationaux. Au 31 décembre 2020, 8 espaces France services et 1 relais ont été labellisés (cf carte ci-contre).

Les services de l'Etat travaillent en relation étroite avec les collectivités afin d'atteindre l'objectif assigné pour l'Yonne de 31 structures labellisées fin 2022.



Déploiement de la téléphonie mobile Bilan 2020



L'État participe au déploiement des services numériques au travers du plan France Très Haut Débit.

Le déploiement du très haut débit et de la fibre, porté dans l'Yonne par le Conseil départemental, est financé à hauteur de **22 M€** par l'État.

Parallèlement, depuis 2018, l'État s'est engagé dans le cadre du **New Deal Mobile** à la résorption des zones blanches et grises de téléphonie mobile.

Ainsi, l'Yonne s'est vu attribuer **41 pylônes** en 3 ans, donc **15** sont en service à fin 2020

Suivez l'actualité des services
de l'État dans l'Yonne sur :



<https://www.facebook.com/Prefet89/>



<https://twitter.com/Prefet89>

yonne.gouv.fr